



LIAISON DOUCE JARTEAU - LADOUMÈGUE

Durée des travaux :
Oct. 2023 > Juin 2024

Une nouvelle liaison cyclable et piétonne va être créée entre la rue du Jarteau et la rue Jules Ladoumègue afin de renforcer le maillage cyclable de la commune. Les travaux s'échelonnent en 3 grandes phases et démarrent le 2 octobre.

Chères Brugeaises, chers Brugeais,

Développer les déplacements doux à Bruges est au cœur de l'action de notre équipe municipale. À ce titre, nous avons engagé un ambitieux programme afin de parfaire le réseau cyclable existant dont la création d'une voie verte entre la rue du Jarteau et la rue Jules Ladoumègue fait partie.

D'un montant global de 1 189 000€, ce projet piloté par Bordeaux Métropole aura un réel impact sur votre qualité de vie au quotidien. Les aménagements réalisés permettront de résorber la discontinuité cyclable actuelle entre les rues du Jarteau et Jules Ladoumègue, de sécuriser les carrefours au niveau de la rue Pascal Triat, de requalifier les accès riverains existants, d'apaiser la circulation dans les voies de lotissements, d'aménager de larges espaces paysagers et de mettre en place de l'éclairage public.

La première phase des travaux s'échelonnent du 2 octobre 2023 au 15 janvier 2024. Je vous invite à lire les détails de cette opération au verso.

Brigitte TERRAZA,
Maire de Bruges
Vice-présidente de Bordeaux Métropole



Passage de la future voie verte, ici entre la rue de Lartigue et la rue Auguste Renoir.

1^{ère} phase de travaux

Le projet dans son ensemble consiste à la création d'une voie verte de 4m de large pour le confort des futurs usagers. Il comprend également l'aménagement des accès riverains, l'aménagement de larges espaces paysagers, la réfection de chaussée et reprise des trottoirs, ainsi que la mise en place de plateaux sécurisés. Cette nouvelle liaison douce d'une distance de 665m, sera réalisée en 3 phases consécutives comme détaillées sur le plan ci-dessous. Les travaux s'échelonnent du 2 octobre 2023 au 30

juin 2024 (estimation de la durée des travaux : de 6 à 8 mois*). **La première phase de ce chantier consiste en la création d'un cheminement piéton et cyclable dans l'espace vert situé entre la rue de Lartigue et la rue Auguste Renoir.** Cette voie verte sera ornée de nouvelles plantations à compter de février-mars. Elle sera également concernée par l'installation d'un éclairage LED sur tout son linéaire. À noter que la circulation et le stationnement ne sont pas impactés par cette première phase de travaux.

Les étapes du chantier :



*Périodes de travaux sous réserve des aléas techniques et climatiques.